



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la ville de Danville, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Danville tenu le 11 août 2025, les règlements suivants ont été adoptés :

Règlement 2025-15 – modifiant le règlement 2025-01 relatif à l'imposition des taux de taxes et des compensations pour l'exercice financier 2025

Règlement 2025-16 – annulant les réserves financières numéro 201-2019, 205-2020, 208-2020, 209-2020 et 210-2020

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la Ville pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Donné à Danville, ce 15^e jour d'août 2025.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line, a horizontal line, and a large loop.

Isabelle Tremblay
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Isabelle Tremblay, greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville ainsi que dans le journal l'Actualité, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 15 août 2025.

A handwritten signature in blue ink, identical to the one above, consisting of a vertical line, a horizontal line, and a large loop.

Isabelle Tremblay
Greffière